



Autorisation Parentale*

Je soussigné. M-Mme /

NOMPRENOM.....

En ma qualité de: PÈRE MÈRE TUTEUR

Autorise

MON FILS / MA FILLE

NOM..... PRÉNOM.....

né(e) le :...../...../..... à :.....

A participer au Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais, qui se déroulera les 13 & 14 septembre 2025.

Les personnes nées en 2009 et avant peuvent faire le 14 km et le 10 km, licenciés ou non sous réserve de fournir un certificat médical légal.

Le parcours de 10 KM (randonnée - marche nordique - course non chronométrée) du Samedi 13 Septembre 2025, est ouverte à tous à partir de 7 ans sous réserve d'être accompagné d'un adulte inscrit et de fournir une autorisation parentale)

Le parcours de 14 KM (randonnée - marche nordique - course non chronométrée) du Samedi 13 Septembre 2025, est ouverte à tous à partir de 12 ans sous réserve d'être accompagné d'un adulte inscrit et de fournir une autorisation parentale)

Le parcours de 18 KM (randonnée - marche nordique - course non chronométrée) du Samedi 13 Septembre 2025, est ouverte à tous à partir de 14 ans sous réserve d'être accompagné d'un adulte inscrit et de fournir une autorisation parentale)

J'atteste également avoir bien pris connaissance du règlement de la course présent sur le site internet www.trailcotedopale.com, rubrique « règlement ».

Fait à le :

Signature :

*L'autorisation parentale est obligatoire et doit être, une fois remplie, datée et signée, téléchargée dans le dossier d'inscription du participant avant le 24 Août 2025.

Seules les personnes ayant des dossiers complets pourront participer : paiement, certificat (Mineurs) , PPS, ou licence valide et autorisation parentale remplie, datée et signée. Les documents seront à télécharger directement dans le dossier d'inscription du participant, avant le 24 Août 2025.

Aucun document ne sera traité par e-mail ou par courrier.

Aucune vérification ne sera faite le jour de la course.